« 10 de Conduite Jeune », un concept unique en France au service des établissements scolaires

dimanche 23 novembre 2025, par lpe

Née d'un partenariat entre la GENDARMERIE nationale et CENTAURE, cette opération de prévention des risques routiers est proposée gratuitement aux établissements scolaires pour lutter contre l'accidentologie des jeunes. Du 1er au 4 décembre, elle sera installée au Collège Jean Vilar, à La Crèche.

Depuis 1995, plus de 220.000 jeunes élèves de 14 à 17 ans ont été sensibilisés à la découverte de la conduite automobile et informés des avantages de l'Apprentissage Anticipé à la Conduite : voilà le bilan de 10 de Conduite Jeune.

Parce que la lutte contre l'accidentologie des jeunes passe plus que jamais par la formation, les partenaires ont un objectif commun : poursuivre la sensibilisation des jeunes à la sécurité routière et rendre plus visible l'intérêt et l'efficacité de cette démarche citoyenne commune. Un geste fort pour une priorité : apprendre et partager la route.

Des élèves mis en situation réelle

Les jeunes de 15 à 24 ans représentent une catégorie particulièrement touchée par les accidents de la route, avec 25% des tués et 30% des blessés, alors qu'ils ne constituent que 13% de la population française. Pour sensibiliser les futurs conducteurs aux dangers de la route, les rendre acteurs de leur propre sécurité et de celle des autres, un dispositif pédagogique, unique en son genre, a été mis en place.

Les quatre pistes « 10 de Conduite Jeune » sillonnent la France chaque année pendant la période scolaire.
Totalement sécurisées, ces pistes d'éducation routière sont matérialisées par un traçage et des panneaux de signalisation. Les élèves, de 14 à 17 ans, prennent place à bord de véhicules dotés de double commande et vivent leur première expérience de conduite aux côtés des formateurs de la Gendarmerie nationale.

En complément de cette mise en situation, des outils pédagogiques spécifiques sont utilisés lors de séances interactives pour informer les adolescents des dangers de la vitesse et des conduites addictives (consommation de drogues ou d'alcool au volant…) et de l'utilisation du téléphone portable au volant.

Des objectifs réaffirmés, au service d'un enjeu majeur :
– Prévenir les réels dangers de la route pour mieux les anticiper et les maîtriser.
– Auto-évaluer ses connaissances sur la signalisation et les règles de circulation.
– Sensibiliser et mobiliser les adolescents contre la consommation de drogues, d'alcool ou de certains médicaments et les informer sur les dangers d'une conduite à risques (vitesse, téléphone) et de ses effets.

– Conduire pour la 1ère fois un véhicule de tourisme sur une piste d'exercice sécurisée, matérialisée par un traçage et des panneaux de signalisation et leur présenter les avantages de l'apprentissage anticipé à la Conduite.

Un programme alliant théorie et pratique, animé par les formateurs de la Gendarmerie nationale

La partie théorique comprend 3 thèmes :
– Vitesse, alcool, drogues, téléphone, les sorties responsables.
– Conduite éco-responsable.
– Les avantages de l'Apprentissage Anticipé à la Conduite.

Pour la partie pratique, accompagné d'un formateur de la Gendarmerie nationale, l'élève découvre la conduite d'un véhicule à double commande.

L'animation des 4 pistes « 10 de Conduite Jeune » circulant dans toute la France pendant l'année scolaire repose sur la mobilisation de :
– 400 formateurs de la Gendarmerie nationale mobilisés chaque année.
– 12 véhicules à double commande, et boite automatique.
– 4 outils pédagogiques multimédias conçus et régulièrement mis à jour
– L'expertise et le savoir-faire de Centaure.

Du 1er au 4 décembre, la piste sera installée au Collège Jean Vilar, à La Crèche (79260